

La nouvelle alliance, selon Jérémie

Autor(en): **Martin-Achard, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **12 (1962)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA NOUVELLE ALLIANCE, SELON JÉRÉMIE

*Au professeur Fr. J. Leenhardt,
A l'occasion de son soixantième anniversaire.*

INTRODUCTION

Dans son ouvrage sur *Le sacrement de la sainte Cène*, le professeur Fr. J. Leenhardt souligne avec raison l'importance de la notion d'alliance dans la pensée de Jésus à l'heure où celui-ci prend son dernier repas avec ses disciples. Il écrit en particulier : « Jésus fait plus que de parler de l'alliance, il l'institue. Il n'exprime pas seulement une intention, il réalise une volonté. Il n'annonce pas une espérance, il offre une grâce. » Et plus loin : « Ainsi, dès avant Paul, on rapportait déjà la parole de Jésus sous la forme suivante : « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang... » C'est donc sur la notion d'alliance qu'il convient d'insister ; c'est l'alliance qui est le centre réel de la pensée, comme la distribution de la coupe est le centre du geste. »¹

La tradition évangélique a retenu l'expression « la nouvelle alliance », qui provient de l'Ancien Testament ; on la retrouve dans un passage de Jérémie (Jér. 31 : 31 ; LXX : Jér. 38 : 31), qui mérite d'autant plus d'être étudié qu'il est unique en son genre. En effet si divers textes qualifient l'alliance d'éternelle à une époque (le sixième siècle avant Jésus-Christ) où le problème de sa validité et de son avenir se pose avec acuité², et insistent du même coup sur la permanence du pacte qui unit Yahweh à son peuple³, l'oracle de Jér. 31 : 31 ss. est le seul non seulement à parler explicitement de « nouvelle alliance », mais encore à situer celle-ci par rapport au pacte mosaïque.

Le judaïsme semble avoir montré une certaine répugnance à utiliser cette déclaration de Jérémie, comme l'indique une enquête

¹ FR. J. LENNHARDT : *Le sacrement de la sainte Cène*, Neuchâtel-Paris, 1948, p. 47 s. et 51 s.

² Sur le problème soulevé par la fin du royaume de Juda et le sort de l'alliance, cf. G. VON RAD : *Theologie des Alten Testaments*, Munich, 1960, p. 279 ss.

³ Il s'agit de Jér. 32 : 36 ss., œuvre d'un disciple qui se serait inspiré de Jér. 31 : 31 ss. (?) ; Jér. 50 : 2 ss., texte tardif qui présuppose la chute de Babylone (cf. encore Jér. 31 : 35 ss. ; 33 : 20 ss.) Es. 55 : 3 (54 : 10) ; 61 : 8 (59 : 21 ; 60 : 20) ; Ez. 16 : 60 (62) (34 : 25 ; 36 : 26 ss.).

menée par R. Schreiber ; ni les apocryphes et pseudépigraphes, ni les textes rabbiniques n'ont conservé la tension qui existe, dans la parole du prophète, entre l'ancienne et la nouvelle alliance, qui sont à la fois reliées et distinctes¹. Bien que dans les textes de Qumrân le thème de « la nouvelle alliance » joue un rôle certain (on a même donné le nom à la communauté de Qumrân de « secte de la nouvelle alliance »), celle-ci n'est qu'une restauration poussée à l'extrême de la loi mosaïque, elle implique un rigorisme étranger à la pensée de Jérémie² ; il faut attendre l'Evangile pour retrouver à la fois la lettre et l'esprit de l'oracle de Jér. 31 : 31 ss. On sait l'utilisation qui a été faite de ce texte, en dehors de la parole sur la coupe, dans la pensée apostolique³.

Vu l'importance pour l'Eglise de la notion de « nouveau testament », il nous paraît utile d'interroger le prophète qui, le premier, a annoncé la conclusion d'une seconde alliance, et de lui demander en quoi consiste la nouveauté du lien que le Dieu d'Israël envisage d'établir. Cet examen s'impose d'autant plus que les exégètes sont loin d'être d'accord sur l'interprétation qu'il convient de donner à la déclaration de Jérémie ; les uns insistent sur son aspect révolutionnaire, alors que d'autres soulignent la continuité qui existe entre les deux alliances. Ainsi P. Volz écrit que Jér. 31 : 31-34 dépasse le cadre nationaliste de l'ancienne religion d'Israël ; le peuple de Dieu sera composé de tous ceux qui le connaissent ; l'alliance mosaïque est abolie. Selon G. Quell également, le texte de Jérémie marque la fin d'une notion juridique, insuffisante et dangereuse, de la « berith » ; la loi, désormais inscrite dans les cœurs, n'est plus la loi ; le vieux pacte est et doit être oublié. A l'inverse, B. Duhm voit dans Jér. 31 : 31 ss. l'idéal d'un dévôt qui ne souhaite rien d'autre que l'accomplissement à la lettre de la loi de Moïse ; J. Jocz estime aussi que le prophète envisage la restauration de l'alliance brisée par la faute d'Israël, la réalisation de la promesse faite au peuple élu au début de son histoire. La question soulevée par Jér. 31 : 31 ss. se pose donc en ces termes : la nouvelle alliance implique-t-elle une rupture à l'égard de l'ancienne, et même sa suppression, ou signifie-t-elle au contraire sa confirmation et son achèvement ?

¹ R. SCHREIBER : *Der neue Bund im Spätjudentum und Christentum*, Dissertation, Tübingen, 1954/55, qui cite en particulier Baruch 2 : 31 ; 3 : 5 ; Jub. 1 : 16 ss. ; IV Esd. 5 : 20 ss. ; Midrash Sifra Lev. 26 : 9, etc., et note dans le judaïsme une tendance à souligner l'éternité de l'alliance.

² L'expression apparaît dans le Peser d'Hab. 2 : 3 et l'Ecrit de Damas 6 : 19 ; 8 : 21 ; 19 : 34 ; 20 : 12. On peut parler ici comme à propos des textes évangéliques d'eschatologie réalisée ; notons aussi que l'on n'appartient pas à la nouvelle alliance par sa naissance, mais par une décision personnelle.

³ En plus des textes relatifs à la Cène (I Cor. 11 : 23 ss. ; Marc 14 : 17 ss. //), il faut signaler surtout II Cor. 3 : 1 ss. ; Gal. 4 : 21 ss. et Hébr. 8 : 6 à 10 : 18 (cf. aussi Rom. 2 : 25 ss. ; 8 : 3 s. ; Hébr. 12 : 18 ss.).

LE TEXTE ¹

- v. 31 : Voici des jours viennent, oracle de Yahweh, où je scellerai avec la maison d'Israël... ² une alliance nouvelle.
- v. 32 : Non comme l'alliance que j'ai scellée avec leurs pères, au jour où je les ai saisis par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte, et eux rompirent mon alliance, quoique je fusse leur maître ³, oracle de Yahweh.
- v. 33 : Car voici l'alliance que je scellerai avec la maison d'Israël, après ces jours ⁴, oracle de Yahweh.
Je mettrai ma Loi en leur sein et sur leur cœur je l'écrirai, et je leur serai Dieu et ils me seront peuple.
- v. 34 : Ils n'auront plus à instruire, chacun son compagnon, ni chacun son frère, en disant : « Connaissez Yahweh ! »
Car eux tous me connaîtront, du plus petit d'entre eux au plus grand, oracle de Yahweh,
Car je pardonnerai leurs iniquités et de leurs péchés je ne me souviendrai plus ⁵.

¹ On consultera, en plus des théologies de l'Ancien Testament et des commentaires tels que ceux de B. DUHM (KHCAT, 1901), C. H. CORNILL (1905), P. VOLZ (KAT, 2^e édit., 1928), J. STEINMANN (*Lectio Divina*, 1952), A. WEISER (ATD, 1955), W. RUDOLPH (HAT, 2^e édit., 1958), etc., les études suivantes : G. QUELL : διαθήκη Th. W. N. T., II, 1935, p. 126 s. ; P. VAN IMSCHOOT : *L'Esprit de Jahwé et l'alliance nouvelle dans l'A. T.*, Eph. Th. Lo. XIII, 1936, p. 20 ss. ; H. ORTMANN : *Der Alte und der Neue Bund bei Jeremias*, Diss. Berlin, 1940 ; A. GELIN : SDB, IV, 1949, col. 866 ss. ; A. GELIN : *Le sens du mot « Israël » en Jérémie*, XXX/XXXI, Mémorial Chaîne, Lyon, 1950, p. 160 ss. ; V. HAMP : *Der neue Bund mit Israel*, Bibel und Kirche, 1950, p. 13 ss. ; W. LEMPP : *Bund und Bundeserneuerung bei Jeremias*, Diss. Tübingen, 1954/55 ; J. JOCZ : *The Connection between the Old and the New Testament*, Judaica, XVI, 1960, p. 142 ss., etc.

² La mention de Juda est inutile, comme l'atteste le v. 33. Avec A. Gelin (Mémorial Chaîne) en particulier et contre W. Rudolph, il faut entendre par Israël l'ensemble des douze tribus et non pas seulement le royaume d'Ephraïm. La nouvelle alliance, comme l'ancienne, concerne la totalité du peuple élu.

³ La traduction « quoique je fusse leur maître », qui marque l'énormité de la faute des Israélites, est préférable à celle de la Bible du Centenaire, qui suit les versions : « Et de mon côté, je les ai pris en dégoût », et à celle de la Bible de Jérusalem : « Alors moi, je leur fis sentir ma maîtrise. » Selon V. Hamp, la fin du v. 32 indique que, lors de la nouvelle alliance, Israël ne sera plus dans la situation de l'esclave vis-à-vis de son maître, mais il aura la place du fils uni à son Père. Cette idée soutenue par l'exégèse ancienne (Jérôme, Thomas d'Aquin, Nicolas de Lyre) paraît dépasser la pensée du prophète.

⁴ « Après ces jours » est l'équivalent de « voici des jours viennent » (v. 31) et ne signifie pas, comme le pense W. Rudolph, que le salut d'Israël s'opère en deux temps : Jér. 31 : 15-22, puis Jér. 31 : 31-34 ; ce dernier texte constitue un oracle indépendant et doit être traité sans tenir compte de son contexte actuel.

⁵ Selon H. Ortmann, la fin du v. 34 signifierait que le peuple élu, même après l'intervention de son Dieu, peut pécher, mais il demeure certain du pardon de Yahweh. Cette exégèse « luthérienne » ne nous paraît pas conforme à la pensée de Jérémie.

Le v. 31 annonce l'intention de Yahweh d'établir avec la maison d'Israël, c'est-à-dire avec l'ensemble de son peuple, et non seulement avec les tribus du nord, une alliance nouvelle ¹. La formule introductive, rare en dehors du livre de Jérémie ², confère une portée eschatologique à la décision du Dieu d'Israël ; il faut entendre par là moins un événement qui se situe à la fin des temps qu'un acte décisif de Yahweh qui bouleverse la destinée du peuple élu et du monde.

Le v. 32 rappelle le sort de l'ancienne alliance. Son origine coïncide avec une intervention historique et libératrice de Yahweh en faveur des Pères. La terminologie employée par le prophète rappelle le langage deutéronomiste et souligne l'exploit accompli par le Dieu d'Israël ³. Mais le pacte mosaïque se solde par un échec ; Israël n'a eu aucun égard pour son Seigneur.

Le v. 33 précise que la nouvelle alliance se caractérise par le fait que Yahweh inscrit sa loi non sur des tables de pierre (Ex. 24 : 12 ; Deut. 4 : 13 ; 5 : 22, etc.), mais dans le cœur des Israélites. Dieu crée un peuple capable de le connaître et de l'aimer (Deut. 6 : 6 ss. ; 30 : 6 ss.), une nation sainte qui sera sa part de choix (Ex. 19 : 5 s.) ⁴.

Le v. 34 indique la conséquence de l'intervention divine et la condition préalable à l'établissement de relations nouvelles entre Yahweh et Israël. Le pardon rend possible cette transformation et inaugure un temps où le peuple entier sera directement en communion avec son Dieu. Tout intermédiaire deviendra superflu, puisque chaque Israélite connaîtra alors Yahweh d'une façon immédiate et parfaite ⁵.

¹ Sur la notion d'alliance, on lira avec intérêt une étude récente d'A. JEPSEN : *Berith. Ein Beitrag zur Theologie der Exilszeit, Verbannung und Heimkehr*, W. Rudolph, z. 70. Geburtstag, Tübingen, 1961, p. 161 ss.

² On la retrouve chez Amos (Amos 4 : 2 ; 8 : 11, etc.) et surtout dans le livre de Jérémie (Jér. 7 : 32 ; 9 : 24 ; 16 : 14 ; 19 : 6, ; elle est proche d'autres formules fréquemment utilisées aux environs de l'exil, comme « en ces jours » (Jér. 3 : 16, 18, etc.), « en ce temps-là » (Jér. 3 : 17 ; 4 : 11, etc.).

³ Cf. l'expression « à main forte et à bras étendu » (Deut. 4 : 34 ; 5 : 15 ; 6 : 21, etc.).

⁴ La formule « Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple » est caractéristique de la théologie de l'alliance, elle se trouve souvent chez Jérémie (Jér. 7 : 23 ; 11 : 4 ; 24 : 7, etc.).

⁵ Contre les Anabaptistes qui utilisent ce passage pour récuser tout enseignement et considèrent qu'être disciple est un déshonneur, Calvin répond que le prophète s'est exprimé ici d'une façon « hyperbolique » pour dire que la connaissance que nous avons de Dieu est plus claire dans l'Evangile que dans la Loi. Le v. 34b signifierait seulement que les Pères (c'est-à-dire Israël) n'ont pas eu autant de lumière que nous (*Praelectiones in Jeremiam, Opera Calvini, XXXVIII, 1888*).

Cette explication nous paraît contestable. Il vaut mieux admettre que l'accomplissement de cette prophétie, comme de l'ensemble de l'espérance messianique, nous demeure caché, quoique réel et certain. Le chrétien ne

Les commentateurs voient en général dans cette déclaration du prophète l'annonce d'une intériorisation des rapports entre le Dieu d'Israël et les fidèles ; ils mettent l'accent sur l'individualisme religieux et moral qu'elle implique et saluent en Jérémie le représentant d'une piété personnaliste, le témoin de la religion de l'Esprit. On insiste par contre rarement sur un autre aspect de Jér. 31 : 31-34 : son théocentrisme.

En effet la nouvelle alliance est due à la seule initiative de Yahweh, elle n'a que le Dieu d'Israël pour sujet : « Je scellerai... (v. 31, 33) ; je mettrai... j'écrirai... (v. 33) ; je pardonnerai... je ne me souviendrai plus... » (v. 34). Elle repose donc entièrement sur la décision et l'activité divines. Son caractère eschatologique (v. 31, 33) souligne le fait qu'Israël n'est pour rien dans le bouleversement de sa situation vis-à-vis de Dieu.

La nouvelle alliance a pour cause l'acte miséricordieux par lequel Yahweh efface le péché de son peuple (« car je pardonnerai... ») (v. 34) ; elle a pour garant le commandement divin (« ma loi ») (v. 33) que Dieu inscrit dans le cœur des fidèles et pour but la constitution d'une nation sainte qui porte le nom du Dieu d'Israël devant les nations (v. 33).

Le théocentrisme qui apparaît dans les divers éléments de Jér. 31 : 31-34 est en accord avec l'ensemble de la tradition israélite qui rend compte de la révélation du nom de Yahweh à travers la destinée d'Israël ¹.

LE CADRE HISTORIQUE ET THÉOLOGIQUE DE JÉRÉMIE 31 : 31-34

L'authenticité de Jér. 31 : 31-34 est rarement contestée ; ce passage n'a rien d'insolite pour qui connaît la prédication de Jérémie. Cependant B. Duhm a jadis déclaré que l'auteur de cet oracle sur la nouvelle alliance ne pouvait être qu'un scribe de l'époque postexilique rêvant de la formation d'une communauté de dévôts qui connaîtraient par cœur la loi mosaïque. Cette interprétation piétiste et légaliste de Jér. 31 : 31-34 doit être abandonnée ; déjà en 1905, C. H. Cornill a longuement répondu au professeur de Bâle et a vu

possède, ici comme ailleurs, que les arrhes du salut (II Cor. 1 : 22 ; Rom. 8 : 23 ss.), il ne connaît aujourd'hui encore que confusément (I Cor. 13 : 12), il a donc besoin aussi longtemps que durera l'économie présente d'être enseigné, comme le rappellent les épîtres.

¹ Ce qu'on a pris l'habitude d'appeler « l'histoire du salut » est sans doute en premier lieu, à examiner de plus près le témoignage de l'Ancien Testament, une histoire de la révélation de Dieu, par l'intermédiaire de son peuple.

dans ces versets la quintessence de la théologie de Jérémie. Récemment G. von Rad, sans mettre en question l'authenticité du contenu de Jér. 31 : 31 ss., a suggéré que le prophète n'était probablement pas responsable de la forme actuelle de cette déclaration ¹. Nous admettons toutefois que Jérémie a explicitement annoncé la conclusion d'une nouvelle alliance.

Il reste à déterminer l'époque à laquelle Jér. 31 : 31 ss. a été prononcé. W. Rudolph estime que les chapitres 30 et 31 annoncent seulement, du moins dans leur rédaction primitive, la restauration de l'Etat d'Ephraïm, détruit en 722 par les Assyriens. L'oracle de Jérémie se situerait à un moment où le roi Josias pratique une politique de reconquête vis-à-vis des territoires samaritains et de rénovation religieuse (II Rois 23 : 15-20). L'occupation de Béthel marquerait le prélude au retour d'Ephraïm dans l'alliance de Yahweh.

Sans doute est-il souvent question du royaume du Nord dans « le livre de la consolation d'Israël », mais celui-ci est composé d'oracles réunis après coup par les disciples du prophète ; aussi le contexte ne joue-t-il pas un rôle décisif dans la compréhension de Jér. 31 : 31 ss. W. Rudolph semble ne pas tenir compte de l'allusion que Jérémie fait à l'ancienne alliance scellée avec les douze tribus d'Israël et dont la nouvelle est l'antitype ; le prophète enfin ne peut pas avoir envisagé que son Dieu réserverait aux seuls Ephraïmites le privilège de connaître Yahweh sans l'intermédiaire du prêtre ou du prophète.

Comme de nombreux commentateurs, nous pensons que Jér. 31 : 31 ss. date de la dernière partie de l'activité de Jérémie. L'annonce d'une nouvelle alliance ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique d'expansion, à une époque glorieuse pour Juda ; elle répond à une situation désespérée. Le prophète promet à ceux qui vivent, comme lui, l'agonie de Jérusalem que l'histoire du peuple de Yahweh ne s'achèvera pas avec la fin de Juda. Il attend, au-delà du jugement, un miracle de Dieu ; il sait que même à l'heure où la nuit s'étend sur son peuple, l'avenir d'Israël est certain parce qu'il repose dans les mains de Yahweh. Jér. 31 : 31-34 complète la déclaration faite aux déportés de 597 (Jér. 24 : 7) ; il prolonge le geste prophétique de Jérémie exerçant son droit de rachat (Jér. 32 : 1 ss.) ; il constitue une sorte de testament spirituel du prophète à la veille des événements de 587.

¹ G. VON RAD : *Theologie*, tome 2, p. 226 s., qui note le parallélisme frappant qui existe entre Jér. 31 : 31 ss. et Jér. 32 : 37 ss. Les deux textes sont en prose, alors que les oracles de Jérémie sont ordinairement rythmés ; ils auraient été retravaillés. On notera aussi que le vocabulaire de Jér. 31 : 31 s. rappelle le langage deutéronomiste.

G. von Rad signale un travail récent de S. Herrmann, qui rejette l'authenticité de cet oracle. S. Mowinckel l'attribue aussi à un disciple qui se serait inspiré... d'Ezéchiel ! (RHPhR, XXII, 1942, p. 93 ss.).

Ce que Jérémie dit de la nouvelle alliance s'accorde avec ce que nous savons par ailleurs de sa vie et de son message. Le rôle du cœur, siège de la connaissance, l'appel à la repentance intérieure, la constatation de l'endurcissement d'Israël sont des thèmes familiers au prophète d'Anathoth. « Revenez, enfants rebelles » (Jér. 3 : 14) ; « Si tu reviens, Israël, si tu reviens... » (Jér. 4 : 1), s'écrie Yahweh, et son témoin précise : « Soyez circoncis pour Yahweh, et enlevez les prépuces de vos cœurs » (Jér. 4 : 4). Mais Jérémie constate la rébellion de son peuple (Jér. 2 : 19 ; 5 : 23 ; 6 : 28, etc.) ; tous, du plus grand au plus petit, ont rompu leurs liens (Jér. 5 : 4 s.) ; les Israélites, trop habitués au mal, sont incapables de se convertir (Jér. 13 : 23). Seule une intervention miséricordieuse de Yahweh peut transformer son peuple : « Je leur donnerai un cœur pour me connaître » (Jér. 24 : 7). La repentance apparaît non pas comme la cause du salut, mais comme son fruit¹. C'est ainsi que Jér. 31 : 31 ss. est l'écho et la synthèse de l'ensemble de la prédication du prophète.

Si Jérémie est le seul à envisager avec netteté la conclusion d'une nouvelle alliance entre Yahweh et Israël, sa déclaration dans Jér. 31 : 31 ss. n'est pas une création *ex nihilo*. Elle se fonde sur des traditions prophétiques et cultuelles comme sur l'expérience du prophète.

Il convient d'abord de relever les nombreux points de contact qui existent entre Osée et Jérémie : deux natures sensibles, deux témoins des traditions du Nord et du Dieu de l'amour et de la grâce. Avant Jérémie, Osée reproche à Israël de ne pas connaître Yahweh (Osée 4 : 1, 6 ; 5 : 4 ; 6 : 3, 6, etc.) et l'appelle à la repentance (14 : 1 ; 12 : 10) ; il annonce le pardon (Osée 2 : 16 ss. ; 11 : 10 ; 14 : 4 s.) et décrit à travers le symbole de l'union conjugale l'histoire des relations entre le Dieu d'Israël et son peuple (Osée 1-3 ; Jér. 2 : 2 s.). Osée ne parle pas de nouvelle alliance, mais il envisage, après l'adultère et la rupture, la réconciliation entre Yahweh et Israël, la restauration d'un lien actuellement rompu. Il s'en tient à l'ancien pacte, Jérémie envisage avec la nouvelle alliance quelque chose de plus.

A. Weiser estime que Jérémie a été influencé par les traditions cultuelles d'Israël. A Jérusalem se serait, selon lui, déroulée une fête solennelle du renouvellement de l'Alliance ; son but aurait été d'assurer la permanence du pacte mosaïque, de confirmer et d'actualiser par un ensemble de rites comme la manifestation de Yahweh, la lecture de la Loi, la dénonciation des idoles, etc., le lien unissant Yahweh à Israël. Jérémie annoncerait que le vœu exprimé dans le cadre de la fête et imparfaitement réalisé serait enfin, grâce à l'initiative divine, pleinement exaucé ; ce qui, dans le culte jérusalémite,

¹ Sur le problème de la conversion dans la prédication prophétique, cf. H. W. WOLFF : *Das Thema « Umkehr » in der alt. testamentischen Prophetie*, Z. Th. K, XLVIII, 1951, p. 129 s.

devait être rappelé d'année en année deviendrait, dans la perspective du prophète, un acte unique et décisif ¹.

Il ne faut pas oublier que Jérémie a été le témoin d'une tentative historique visant à adapter la loi mosaïque aux circonstances du septième siècle : la réforme deutéronomiste ; il s'agit aussi ici d'un effort de rénovation de l'alliance sinaïtique. Les relations entre le mouvement deutéronomiste et le prophète sont certaines, mais obscures ; il est possible que Jérémie ait travaillé à un moment donné dans le sens de la réforme de Josias. Un point demeure acquis : celle-ci s'est soldée par un échec, l'entreprise du roi réformateur n'a pas abouti. Jérémie qui, sur plus d'un point, partage les perspectives de l'école deutéronomiste, tirera la leçon de l'incapacité d'Israël à se réformer. Il attendra le salut non d'une conversion de son peuple, mais d'une transformation opérée par Yahweh lui-même dans le cœur des fidèles ; l'exigence deutéronomiste deviendra le don de Dieu dans Jér. 31 : 31 ss. Il espérera non pas la restauration du pacte mosaïque, mais l'établissement d'une nouvelle alliance ².

Enfin nous ne devons pas ignorer l'expérience personnelle et souvent tragique vécue par le prophète ; Jérémie a dû affronter non seulement l'hostilité de son peuple, mais le silence de son Maître. Il a lui-même découvert, dans l'exercice d'un ministère redoutable, la religion du cœur qu'il annonce dans Jér. 31 : 31 ss. Ses confessions expriment le rôle joué par le Dieu d'Israël dans sa vie la plus profonde : « J'ai recueilli tes paroles et je les ai dévorées ; tes paroles ont fait la joie et l'allégresse de mon cœur... » (Jér. 15 : 16) ; « Il y a dans mon cœur comme un feu dévorant... » (Jér. 20 : 9). A. Gelin écrit à ce propos : « La nouvelle alliance... n'est autre que la projection dans l'avenir de la propre expérience de Jérémie... ses quarante années d'expérience ont été vécues pour préparer ce moment lumineux qui va orienter l'avenir. » ³

C'est ainsi que la tradition éphraïmite d'Osée, le rituel de Jérusalem, le mouvement réformateur sous Josias et la vocation douloureuse du prophète ont préparé Jérémie à devenir le témoin de la nouvelle alliance.

¹ A. Weiser s'est expliqué sur le sens du culte jérusalémite, en particulier dans son commentaire sur les psaumes (ATD, 1950).

² KL. BALTZER : *Das Bundesformular*, Neukirchen, 1960, étudie divers essais de renouvellement de l'alliance dont témoigne l'Ancien Testament ; H. H. ROWLEY (*Studies in O. T. Prophecy*, Edimbourg, 1950) et H. CAZELLES (Rech. sc. rel. XXXVIII, 1951) ont repris récemment le problème des relations entre Jérémie et le Deutéronome (cf. encore G. VON RAD : *Theologie*, tome 2, p. 282 ss.).

³ A. GELIN : *Jérémie*, Coll. Témoins de Dieu, 1952, p. 160 ss.

CONFRONTATION ENTRE L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE ALLIANCE

Il convient de noter d'abord les points communs qui existent entre les deux alliances évoquées dans Jér. 31 : 31 ss.

L'une et l'autre sont l'œuvre de Yahweh ; elles reposent toutes deux sur les actes du Dieu d'Israël. Dieu est intervenu au temps des Pères (v. 32), il agira encore et d'une façon non moins prodigieuse « après ces jours » (v. 33 s.). La nouvelle alliance a pour auteur le Dieu auquel Israël n'a cessé d'être confronté durant son histoire.

Elle concerne aussi le même peuple. C'est avec Israël que Yahweh entend conclure un pacte nouveau. Il demeure fidèle à ceux qu'il a jadis libérés du joug égyptien. Les partenaires de la « berith » à venir restent ceux de l'ancienne alliance. Il est contestable d'écrire, comme le fait P. Volz, que Jér. 31 : 31 ss. met fin à l'élection d'Israël. Celle-ci, loin d'être abolie, est confirmée par la nouvelle initiative de Yahweh, le peuple élu connaît enfin son Dieu (v. 24). Yahweh a pour allié non des individualités religieuses, mais le peuple d'Abraham¹. Il est donc faux ou du moins ambigu de parler ici d'un nouvel Israël ou d'un Israël selon l'Esprit.

La nouvelle alliance, pas plus que l'ancienne, n'est liée à l'arbitraire ; elle repose sur un ordre clairement défini. Pour être le peuple de Dieu, Israël doit, demain comme hier, obéir à son commandement ; or la loi de la nouvelle alliance est identique à celle de Moïse. Le contenu du nouveau pacte ne diffère pas de celui de la berith du Sinaï, constate H. Ortmann ; déjà Calvin notait cette continuité dans l'œuvre divine. « La substance est la même, écrivait-il, Dieu n'apporte rien que la loi ne contienne déjà. » La parole de Jérémie n'annonce donc pas la promulgation d'une nouvelle loi, ou d'une loi selon l'Esprit qui exigerait des fidèles davantage que le code mosaïque.

On notera enfin que la perspective théocentrique de la nouvelle alliance correspond à ce qui nous est dit de l'ancien pacte : les deux alliances sont dues à la décision de Yahweh, elles visent la constitution d'un peuple qui lui appartienne ; elles ont pour moyen la même loi.

Il ressort de cette première confrontation qu'il serait erroné d'opposer d'une façon absolue la nouvelle alliance à l'ancienne.

¹ P. Volz transforme la pensée de Jérémie quand il écrit : « Celui qui connaît Dieu appartient au peuple de Dieu. » L'individualisme du prophète s'inscrit dans la perspective traditionnelle du rôle décisif du peuple d'Israël. C'est ce dernier qui est tout entier transformé pour vivre en communion parfaite avec Yahweh.

Jérémie lui-même nous invite à souligner l'unité des deux alliances : le même Dieu s'adresse au même peuple et lui donne le même commandement. Il ne saurait y avoir de coupure radicale entre le pacte annoncé par Jérémie et celui scellé au temps de l'Exode.

Jérémie promet cependant à ses frères une nouvelle alliance ; celle-ci ne consiste pas dans le renouvellement de ce qui a existé autrefois ; elle n'est pas la simple restauration d'un lien aujourd'hui rompu. Il faut prendre au sérieux la nouveauté annoncée de façon explicite par le prophète.

L'adjectif « nouveau » contient un élément polémique, remarque G. von Rad¹ ; Jérémie porte un jugement sur l'ancienne alliance quand il insiste sur l'originalité des mesures prises par Yahweh et de leurs conséquences. « Non comme la berith... » (v. 32) ; « Ils n'auront plus besoin de recevoir un enseignement... » (v. 34).

La nouvelle alliance est définie d'abord négativement : « elle ne sera pas rompue » (v. 32), puis de manière positive : « tous me connaîtront » (v. 34). Le prophète commence par affirmer que rien ne pourra la briser, c'est-à-dire qu'Israël ne saurait lui devenir infidèle, puisqu'il est évident que Yahweh ne reniera jamais sa parole.

Les versets 33 et 34 disent comment Yahweh intervient pour rendre toute violation de l'alliance impossible. Il inscrit sa loi au-dedans des Israélites et la gravant dans leur cœur, il supprime toute médiation, comme le note G. von Rad, et s'assure de leur obéissance. Israël connaît dès lors son Dieu, c'est-à-dire il vit dans une communion parfaite avec lui.

La nouveauté de l'alliance proclamée par Jérémie consiste dans les moyens utilisés par le Dieu d'Israël pour parvenir à se créer un peuple fidèle. Le pacte mosaïque s'est soldé par un échec ; le pari de Yahweh n'a pas été tenu par son partenaire. Dieu choisira une autre voie pour aboutir, il refuse de s'en tenir à un constat de faillite, il triomphera en surmontant l'obstacle que représente l'incapacité d'Israël à le servir. Ne révèle-t-il pas sa divinité précisément quand il pardonne (Osée 11 : 10) ? L'originalité de la nouvelle alliance n'est que partielle, mais réelle ; elle porte sur l'acquisition du salut. Il ne s'agit pas de modifier l'alliance ou de promulguer une loi différente, mais de transformer Israël. La nouveauté de l'alliance à venir est d'ordre anthropologique, déclare G. von Rad ; l'homme doit devenir ce qu'il est appelé à être dans le plan divin. La validité de l'ancien pacte dépendait de l'obéissance du peuple élu ; rien ne peut mettre en question la nouvelle alliance, puisqu'elle repose non sur le libre-arbitre, mais sur la grâce, comme l'a déjà signalé Calvin.

¹ G. VON RAD : *Theologie*, tome II, p. 224 ss. et 281 ss.

Les deux alliances sont identiques, sauf sur un point, à vrai dire décisif, celui des moyens utilisés par Dieu pour en assurer l'efficacité. La médiation assumée par Moïse, et plus tard par le prêtre ou à défaut par le prophète, s'est révélée insuffisante, elle n'a pu prévenir la rupture ; en implantant sa loi dans le cœur des Israélites, par un acte créateur, Yahweh devient certain de l'amour d'Israël.

Notre enquête tend ainsi à souligner à la fois les liens étroits qui existent entre l'alliance mosaïque et la berith eschatologique, et l'originalité de la seconde par rapport à la première. La nouvelle alliance consacre l'ancienne, en même temps qu'elle en marque l'achèvement ; celle-ci se prolonge dans le « nouveau testament » qui la remplace. Il ne saurait donc être question de confondre les deux alliances, ni de les opposer de telle sorte que la dernière nous permette d'ignorer la première. Dans la perspective de Jérémie, l'ancienne et la nouvelle alliance sont à la fois distinctes et reliées, inséparables l'une de l'autre et cependant différentes, puisque l'une réussit là où l'autre a échoué. La tension dialectique qu'implique la déclaration de Jérémie n'a guère été maintenue dans le judaïsme ; elle ne se retrouve que dans la tradition néo-testamentaire et il s'en faut de beaucoup que l'Eglise l'ait toujours respectée.

CONCLUSION

Nos remarques sur Jér. 31 : 31-34 ne demeurent pas sans importance sur le plan théologique. Notre interprétation de la pensée de Jérémie nous invite à relier de façon plus étroite qu'on est souvent tenté de le faire le témoignage apostolique au message de l'Ancien Testament.

1. Les commentateurs lisent en général Jér. 31 : 31 ss. dans une perspective chrétienne qui prolonge et dépasse les remarques de Paul ou de l'auteur de l'épître aux Hébreux sur les rapports entre les deux alliances (II Cor. 3 ; Gal. 4 ; Heb. 8 s.) ; leur exégèse aboutit à une condamnation plus ou moins nette de l'alliance mosaïque et à une compréhension spiritualiste de la déclaration du prophète. Il serait plus conforme à la pensée biblique d'essayer d'interpréter les affirmations apostoliques à l'aide de Jér. 31 : 31-34. Sans doute l'apôtre Paul et le théologien qui écrit aux Hébreux ont-ils vécu dans un milieu religieux et culturel différent de celui qu'a connu Jérémie ; leur langage n'est pas celui du prophète ; ils accentuent, dans leur polémique contre les judaïsants, la supériorité de la nouvelle alliance sur l'ancienne, mais ils se rencontrent avec Jérémie sur un point capital, celui de l'efficacité de la nouvelle initiative de Dieu. Ils sont tous trois préoccupés de la réalisation du plan divin, ou pour

l'exprimer autrement, du salut de l'homme. La faute d'Israël tient en échec le projet primitif de son Dieu ; les mesures que ce dernier prend alors lui assurent le succès. Les destinataires des épîtres doivent partager avec Jérémie la certitude que, seule, la nouvelle alliance confère ce que l'ancienne a promis ; il faut donc tout attendre d'elle.

2. La façon dont, selon Jér. 31 : 31-34, la seconde alliance confirme la première tout en la dépassant illustre d'une façon plus générale les rapports qui existent entre les deux Testaments ; ceux-ci sont inséparables l'un de l'autre et se conditionnent mutuellement. Dans la lecture de l'Écriture, il s'agit d'éviter deux écueils : le premier consiste à ne tenir compte que du message néo-testamentaire, sous prétexte que l'ancienne alliance est aujourd'hui dépassée ; le message apostolique sans son fondement vétéro-testamentaire perd sa cohésion et sa vérité (au sens biblique du terme), il devient la proie de n'importe quelle spéculation.

L'autre danger consiste à relier les deux Testaments de telle sorte que leur spécificité n'apparaît plus ; l'ancienne alliance, où se retrouve soi-disant tout l'Évangile, n'en est plus l'indispensable vis-à-vis ; le réalisme biblique s'évanouit au profit d'une typologie qui tombe aisément dans l'allégorie. Jérémie nous apprend à découvrir l'unité du témoignage scripturaire sans en nier la diversité ; l'ancienne alliance n'est pas la nouvelle, elle la prépare et l'explique. Le rapport dialectique établi par le prophète entre les deux alliances est la clef de l'herméneutique chrétienne.

3. La déclaration de Jérémie éclaire enfin les relations entre Israël et l'Eglise. La théologie chrétienne a trop tendance à laisser entendre que la seconde a remplacé le premier ; elle utilise des expressions inconnues du Nouveau Testament telles que le nouvel Israël, l'Israël selon l'Esprit, qui disqualifient le peuple de l'Ancien Testament¹. Il n'existe pas plus de séparation radicale entre l'Eglise et Israël qu'entre la nouvelle et l'ancienne alliance ; comme ces dernières, Israël et l'Eglise sont deux grandeurs distinctes et solidaires ; à travers les alliances, Dieu vise un même but, à l'Eglise et à Israël il offre un salut commun (Rom. 9-11).

Pour conclure, rappelons que Jérémie annonce l'instauration de la nouvelle alliance au moment où Jérusalem succombe sous les coups de l'ennemi ; quelques heures avant la Passion, Jésus distribue la coupe pour marquer la réalisation de la parole prophétique et offrir, par ce geste, comme le souligne excellemment le professeur Fr. J. Leenhardt, sa vie et sa gloire à ses disciples (Luc 22 : 20, 28 ss.).

ROBERT MARTIN-ACHARD.

¹ M. CARREZ : *Le nouvel Israël*, IX^e Cahier d'Etudes juives, Foi et Vie, 1959, p. 30 ss.